



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 septembre 2006
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999), dans lequel le Conseil m'a prié de le tenir périodiquement informé et de lui présenter un rapport sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Par la suite, dans le paragraphe 11 de sa résolution 1580 (2004), le Conseil m'a prié de lui présenter un rapport écrit tous les trois mois.
2. Le présent rapport porte essentiellement sur l'évolution de la situation depuis la publication de mon rapport précédent, en date du 6 juillet 2006 (S/2006/487), en particulier sur les initiatives visant à promouvoir le dialogue et la réconciliation nationaux, ainsi que sur les réformes du secteur de la sécurité, avec en toile de fond les difficultés socioéconomiques qui perdurent.

II. Situation politique

3. Au cours de la période considérée, le climat politique a été marqué par l'évolution de la situation interne dans les deux grands partis politiques du pays, le « Partido Africano para a Independência da Guiné-Bissau e Cabo Verde » (PAIGC) et le « Partido da Renovação Social » (PRS).
4. Les dirigeants du PAIGC ont entamé des négociations en vue de réintégrer le groupe de dissidents qui a appuyé la candidature du Président Vieira contre le candidat du parti, Malam Bacai Sanha, durant les élections présidentielles de l'an dernier. Le groupe de dissidents comprend notamment l'actuel Premier Ministre, le Ministre de la défense et le Ministre des ressources naturelles et de l'énergie. Le PRS, le parti de l'ancien Président Koumba Yala, élira un nouveau président lors de son congrès qui se tiendra en novembre. Entre-temps, il a non seulement réaffirmé sa confiance dans les dirigeants actuels du parti, mais aussi exprimé son appui au « Forum para a Convergência do Desenvolvimento », la coalition qui appuie le gouvernement actuel au Parlement.



5. Le 17 juillet 2006, le sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) s'est tenu avec succès à Bissau. La tenue du Sommet était particulièrement importante, en ce sens qu'elle montrait que la Guinée-Bissau, malgré les difficultés qu'elle rencontrait, avait la capacité d'organiser une telle réunion et qu'elle avait regagné la place qui lui revenait parmi ses pairs au sein de la CPLP. Durant le Sommet, la CPLP a notamment exprimé son plein appui à l'initiative de la CEDEAO visant à créer un groupe de contact international sur la Guinée-Bissau. Le 21 septembre 2006, le Groupe de contact a tenu sa première réunion à New York et a décidé, entre autres choses, d'aider la Guinée-Bissau à renforcer les capacités de ses institutions nationales; de mobiliser les fonds nécessaires pour combler le déficit budgétaire de 2006; d'aider les autorités bissau-guinéennes à préparer la table ronde des donateurs qui doit se tenir les 7 et 8 novembre 2006 à Genève; et à les aider à mettre en œuvre les réformes dans le secteur de la sécurité et le secteur judiciaire, ainsi que dans l'administration publique.

6. Depuis le lancement en mars 2006 des « Estados Gerais », initiative qui vise à réaliser un consensus sur les sources d'instabilité et les causes profondes du conflit en Guinée-Bissau, des discussions appuyant cette initiative ont dépassé le cadre de la capitale Bissau. Le 2 septembre 2006, l'initiative de dialogue a tenu sa première consultation régionale à Biombo. Plus de 100 personnes y ont participé, dont des représentants d'autorités locales, des dirigeants traditionnels et religieux, ainsi que des représentants d'organisations de femmes et de jeunes. Les participants ont exprimé à l'unanimité qu'ils étaient résolus à s'éloigner du conflit et à œuvrer collectivement en faveur d'une paix future.

7. Le BANUGBIS prépare le lancement d'un projet de renforcement des capacités dans le domaine des techniques de règlement des conflits à l'intention des parlementaires et des groupes de la société civile, ce qui renforcera la capacité des parties prenantes nationales d'intégrer la prévention et le règlement des conflits dans leurs programmes nationaux. L'initiative recevra l'appui d'un projet récemment approuvé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD), qui sera mis en œuvre en collaboration avec le National Democratic Institute (NDI) des États-Unis et l'Organisation néerlandaise de développement.

III. Aspects économiques et sociaux

8. Durant la période considérée, la situation économique en Guinée-Bissau est demeurée difficile et les tensions sociales se sont aggravées, comme le montre la vague de grèves qui a touché le secteur public. Le 20 juillet 2006, l'Assemblée nationale populaire (ANP) a approuvé le budget du Gouvernement pour 2006.

9. Le pays se heurte encore à de graves difficultés. En fait, le Gouvernement a mobilisé 5 milliards de francs CFA en émettant des bons du trésor, notamment pour payer une partie des arriérés de traitements et atténuer les difficultés que connaissent les fonctionnaires et les autres employés, ainsi que la population en général. De plus, la CEDEAO a fourni un soutien budgétaire au Gouvernement bissau-guinéen sous forme d'une enveloppe en deux tranches d'un montant d'environ 4 millions de dollars (2,7 milliards de francs CFA) pour aider à payer les arriérés de traitements. Selon le syndicat national des travailleurs, la décision du Gouvernement de réduire les taxes d'importation pour les denrées alimentaires de

base n'a pas permis de diminuer les prix à la consommation tout en réduisant considérablement les recettes de l'État et sa capacité de régler les dépenses afférentes à la masse salariale.

10. Comme cela était mentionné dans mon dernier rapport, les recettes tirées de la commercialisation des noix de cajou, principal produit d'exportation du pays, ont été considérablement moins élevées que prévu, car au mois d'août 2006 60 000 tonnes de noix de cajou ayant été exportées, contre 95 000 tonnes durant la période correspondante en 2005. Certes la saison n'est pas encore terminée, mais le volume total des exportations devrait être nettement inférieur à celui des années précédentes. Cette réduction de la production aura certainement pour effet d'aggraver la situation de la base économique du pays déjà fragile.

11. En juin 2006, la Guinée-Bissau est devenue membre de l'Agence multilatérale de garantie des investissements. En fournissant une protection contre les risques politiques, l'Agence contribuera à créer un milieu porteur pour les investisseurs étrangers directs.

12. Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) du Gouvernement, qui porte sur la période 2005-2008 a été discuté avec ses partenaires de développement lors d'un atelier technique qui s'est déroulé les 12 et 13 juillet 2006. Ce document met l'accent sur quatre priorités : i) renforcer la bonne gouvernance, moderniser l'administration publique et assurer la stabilité macroéconomique; ii) promouvoir la croissance économique et la création d'emplois; iii) améliorer l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base; et iv) améliorer les moyens de subsistance des groupes de population les plus vulnérables.

13. Du 18 au 21 août 2006, une mission du Fonds monétaire international (FMI) s'est rendue à Bissau pour évaluer les résultats obtenus par le Gouvernement au titre du programme suivi par le FMI et pour discuter des préparatifs de la prochaine table ronde des donateurs. La mission a conclu que la situation économique s'était améliorée au cours des trois dernières années et a indiqué que le FMI était prêt, sous réserve d'une table ronde fructueuse, à approuver un programme d'assistance d'urgence après le conflit pour la Guinée-Bissau en janvier 2007.

14. Les organismes humanitaires ont continué de fournir une assistance aux familles touchées par les récents combats dans le nord du pays, près de la frontière avec la province sénégalaise de Casamance. Depuis la fin des combats en avril 2006, le Programme alimentaire mondial (PAM) a commencé à mettre en œuvre un programme vivres-contre-travail pour aider à reconstruire les digues et à replanter le riz, les destructions étant survenues pendant la saison des pluies de 2005 et l'exode rural qui en avait résulté.

IV. Aspects militaires et problèmes de sécurité

15. Le 17 juillet 2006, le décret gouvernemental instituant la Commission nationale pour lutter contre la prolifération des armes légères (Commissao de Luta Contra a Proliferacao de Armas Ligeiras e de Pequeno Calibre, CNLCPAL) a été publié au Journal officiel, ouvrant la voie à la mise en œuvre d'un programme pilote de collecte et de destruction des armes légères dans le cadre du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères de l'ONU, qui devait

commencer en novembre 2005. Durant le même mois, Bissau a été déclarée exempte de mines.

16. Entre-temps, le Centre national de coordination des activités de déminage (CAAMI) appuyé par le PNUD a continué de détruire les restes explosifs de guerre. Le levé des zones contaminées dans le nord du pays touché par l'opération militaire menée récemment contre les rebelles de Casamance le long de la frontière avec le Sénégal a été mené à bien et le déminage des routes secondaires et des villages touchés est en cours.

17. Le BANUGBIS a continué de jouer un rôle consultatif critique à l'appui des efforts nationaux dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité. L'équipe technique responsable de la rédaction du document national de stratégie sur la réforme du secteur de la sécurité a repris son travail après une interruption de trois mois.

18. Un comité directeur sur la réforme du secteur de la sécurité présidé par le Ministre de la défense s'est réuni périodiquement durant la période considérée pour évaluer les progrès faits et envisager les prochaines mesures à prendre. La troisième mission à Bissau effectuée par l'équipe consultative sur le développement du secteur de la sécurité, du Royaume-Uni, s'est déroulée à la fin du mois de septembre pour aider les autorités de la Guinée-Bissau à finaliser le document national de stratégie sur la réforme du secteur de la sécurité. Étant donné les liens cruciaux existant entre sécurité et développement, il a été décidé d'inclure la stratégie relative à la réforme du secteur de la sécurité et ses annexes dans les documents que la Guinée-Bissau présentera à la table ronde des donateurs.

19. Depuis la fin juillet jusqu'à la mi-août, la Commission nationale sur la réconciliation des forces armées a entrepris une campagne de sensibilisation dans l'ensemble du pays en vue d'étendre le processus de réconciliation aux forces paramilitaires et de consolider les relations entre civils et militaires.

20. Le 28 août 2006, un tribunal militaire a convoqué deux officiers supérieurs réintégrés pour qu'ils assistent aux investigations concernant un complot qui aurait eu lieu contre le Chef de l'état-major. Les officiers n'ont pas été inculpés, mais l'incident a été critiqué comme allant à l'encontre de la réconciliation.

21. Du 13 au 15 septembre 2006, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a présenté son cadre programmatique stratégique pour la Guinée-Bissau aux autorités nationales et aux partenaires concernés. Les recommandations seront incluses dans la stratégie relative à la réforme du secteur de la sécurité.

V. Aspects relatifs aux droits de l'homme

22. Le 27 juillet 2006, le PNUD a dévoilé un projet d'un montant de 30 000 dollars pour la promotion de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme ciblant en particulier des initiatives relatives à la lutte contre le VIH/sida et à la fourniture d'un soutien aux orphelins. Six organisations non gouvernementales recevront chacune 5 000 dollars pour mener des activités dans ces domaines.

23. Au cours de la période considérée, le BANUGBIS a continué ses activités de promotion de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans les écoles. Le Ministère de l'éducation, dans une dépêche du 28 juillet 2006, a mis en place une

Commission directrice nationale sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie, de la citoyenneté, de la culture de paix et du dialogue interculturel. Le BANUGBIS reprendra son cycle de cours sur les droits de l'homme à la faculté de droit en octobre.

VI. Observations et recommandations

24. Au cours de la période à l'examen, une ferme volonté d'améliorer le climat politique a continué de se faire jour, comme l'attestent les négociations visant à promouvoir la réconciliation au sein des principaux partis politiques et le progrès du dialogue engagé au niveau national. Les efforts de réconciliation au sein de l'armée et des forces de sécurité progressent également. Certaines tensions et difficultés persistantes montrent toutefois que le risque de revers ou de reprise du conflit est toujours présent.

25. Il est trop tôt pour dire si ces initiatives seront couronnées de succès. Toutefois, je note avec espoir que les principales parties prenantes au niveau national comprennent de mieux en mieux qu'il est dans leur intérêt propre et dans celui de toute la population de la Guinée-Bissau de continuer à rechercher une solution constructive et pacifique aux divergences et aux difficultés du pays.

26. La situation socioéconomique demeure précaire en Guinée-Bissau. L'engagement pris par le Gouvernement d'entreprendre des réformes macroéconomiques est louable et devrait être appuyé car de telles politiques visent à améliorer concrètement les conditions de vie de la population, en particulier des groupes les plus vulnérables. La baisse importante des recettes liées à la noix de cajou et la mauvaise récolte de riz, à laquelle on pouvait s'attendre, jointes aux problèmes persistants des arriérés de salaires dans le secteur public, contribuent à attiser les tensions sociales.

27. Dans ce contexte tendu, il est important que la communauté internationale continue à appuyer les efforts déployés par la Guinée-Bissau pour stabiliser la situation politique, et lui apporte d'urgence les ressources financières dont le pays a besoin pour empêcher l'érosion de la confiance publique et de la stabilité politique. Je lance donc un appel aux membres de la communauté internationale pour leur demander de participer activement et généreusement à la table ronde des donateurs pour la Guinée-Bissau qui devrait se tenir à Genève les 7 et 8 novembre 2006. Si cette table ronde donne les résultats espérés, elle aidera le pays à faire face à ses difficultés dans l'immédiat et à progresser sur la voie de la réalisation d'objectifs de développement à moyen et long terme.

28. Je trouve particulièrement encourageant de constater que le Gouvernement comprend bien le lien qui existe entre la sécurité, la stabilité et le développement et qu'il soit déterminé à aller de l'avant en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité. Ce projet doit être abordé avec soin et de manière intégrée, avec la participation de divers protagonistes internes et externes sous la conduite des autorités du pays. Je demande instamment à tous les protagonistes concernés, internes et externes, de faire leur possible pour que la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau soit conçue judicieusement et mise en œuvre avec succès.

29. La collaboration fructueuse entre la CEDEAO, la CPLP et l'ONU a continué d'influencer positivement l'évolution de la situation en Guinée-Bissau. Je me félicite de la création d'un groupe de contact international sur la Guinée-Bissau, qui devrait renforcer encore le partenariat qui existe entre ces trois entités et faire en sorte que la Guinée-Bissau demeure parmi les priorités de la communauté internationale.

30. Bien que des progrès continuent d'être accomplis dans nombre de domaines, les événements présentés plus haut soulignent combien il est important que la communauté internationale demeure engagée en Guinée-Bissau. Je pense que l'ONU devrait continuer à jouer un rôle important à cette fin. J'ai l'intention de modifier quelque peu le mandat du BANUGBIS et demande qu'il soit prorogé jusqu'au 31 décembre 2007. Les consultations se poursuivent à ce sujet avec le Gouvernement de la Guinée-Bissau. M. João Bernardo Honwana, qui, depuis deux ans, était mon représentant pour la Guinée-Bissau et dirigeait le BANUGBIS, est revenu au siège de l'ONU le 15 septembre 2006, lorsque ses fonctions ont pris fin. J'ai l'intention de nommer prochainement mon nouveau représentant pour la Guinée-Bissau pour remplacer M. Honwana.

31. Pour conclure, je tiens à rendre hommage au travail remarquable que continuent d'accomplir en Guinée-Bissau le personnel du BANUGBIS et toute l'équipe de pays des Nations Unies en vue de contribuer à la réalisation de la paix et du progrès dans ce pays. Je voudrais tout particulièrement remercier mon représentant sortant pour la Guinée-Bissau, M. João Bernardo Honwana, du rôle important qu'il a joué. Son dynamisme et son dévouement à la cause de la paix ont été pour beaucoup dans le succès de nos activités de consolidation de la paix dans ce pays.
